

# **SICAV CROISSANCE**

## **SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2015**

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2015**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 27 Mars 2015 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «SICAV–CROISSANCE» pour la période allant du premier Octobre au 31 Décembre 2015, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 12.746.451 , un actif net de D : 12.728.897 et un déficit de la période de D : 245.938.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «SICAV–CROISSANCE» comprenant le bilan au 31 Décembre 2015, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

#### ***Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers***

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

#### ***Responsabilité de l'auditeur***

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

***Opinion***

3. A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « SICAV –CROISSANCE », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2015, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Tunis, le 25 Janvier 2016

**Le Commissaire Aux Comptes :**

**DELTA CONSULT**

**Walid BEN SALAH**

**BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2015**

(Montants exprimés en dinars)

<b>ACTIF</b>	<b>Note</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
<b>Portefeuille-titres</b>	4	<b>8 857 525,292</b>	<b>9 541 116,228</b>
Actions et droits rattachés		7 951 028,842	8 606 524,679
Obligations et valeurs assimilées		280 864,000	297 464,000
Titres OPCVM		625 632,450	637 127,549
<b>Placements monétaires et disponibilités</b>		<b>3 888 925,699</b>	<b>3 374 649,063</b>
Placements monétaires	5	3 888 356,554	3 373 809,505
Disponibilités		569,145	839,558
<b>Créances d'exploitation</b>	6	<b>0,020</b>	<b>31 052,656</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>12 746 451,011</b>	<b>12 946 817,947</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>Autres créditeurs divers</b>	7	<b>17 554,375</b>	<b>13 213,866</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>17 554,375</b>	<b>13 213,866</b>
<b>ACTIF NET</b>			
<b>Capital</b>	8	<b>12 396 056,808</b>	<b>12 621 739,684</b>
<b>Sommes distribuables</b>			
Sommes distribuables des exercices antérieurs		11,398	15,955
Sommes distribuables de l'exercice		332 828,430	311 848,442
<b>ACTIF NET</b>		<b>12 728 896,636</b>	<b>12 933 604,081</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>12 746 451,011</b>	<b>12 946 817,947</b>

## ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	Note	Période du 01/10 au 31/12/2015	Période du 01/01 au 31/12/2015	Période du 01/10 au 31/12/2014	Période du 01/01 au 31/12/2014
<b>Revenus du portefeuille-titres</b>	9	3 644,000	335 198,283	4 002,000	323 835,206
Dividendes		-	319 983,883	-	307 607,206
Revenus des obligations et valeurs assimilées		3 644,000	15 214,400	4 002,000	16 228,000
Revenus des autres valeurs		-	-	-	-
<b>Revenus des placements monétaires</b>	10	31 859,364	124 850,362	29 593,655	99 512,339
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		35 503,364	460 048,645	33 595,655	423 347,545
<b>Charges de gestion des placements</b>	11	(22 395,246)	(92 299,354)	(22 157,955)	(86 758,410)
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		13 108,118	367 749,291	11 437,700	336 589,135
<b>Autres charges</b>	12	(8 628,740)	(34 601,007)	(6 644,975)	(24 521,203)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		4 479,378	333 148,284	4 792,725	312 067,932
<b>Régularisation du résultat d'exploitation</b>		(137,000)	(319,854)	1 635,687	(219,490)
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE</b>		4 342,378	332 828,430	6 428,412	311 848,442
<b>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</b>		137,000	319,854	(1 635,687)	219,490
<b>Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres</b>		(287 835,231)	(625 476,884)	652 466,346	(129 698,312)
<b>Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres</b>		37 895,592	61 103,671	108 422,766	898 079,984
<b>Frais de négociation de titres</b>		(478,127)	(832,258)	(2 323,370)	(12 379,798)
<b>RESULTAT DE LA PERIODE</b>		<b>(245 938,388)</b>	<b>(232 057,187)</b>	<b>763 358,467</b>	<b>1 068 069,806</b>

## ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/10 au 31/12/2015	Période du 01/01 au 31/12/2015	Période du 01/10 au 31/12/2014	Période du 01/01 au 31/12/2014
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>	(245 938,388)	(232 057,187)	763 358,467	1 068 069,806
Résultat d'exploitation	4 479,378	333 148,284	4 792,725	312 067,932
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(287 835,231)	(625 476,884)	652 466,346	(129 698,312)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	37 895,592	61 103,671	108 422,766	898 079,984
Frais de négociation de titres	(478,127)	(832,258)	(2 323,370)	(12 379,798)
<b>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</b>	--	(316 568,424)	-	(301 202,405)
<b>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</b>	(5 172,640)	343 918,166	56 987,657	29 925,965
<b>Souscriptions</b>				
- Capital	-	432 214,716	371 887,986	917 039,112
- Régularisation des sommes non distribuables	-	9 674,158	7 824,714	33 019,307
- Régularisation des sommes distribuables	-	6 941,372	9 692,317	18 620,680
<b>Rachats</b>				
- Capital	(5 339,280)	(101 713,284)	(308 860,380)	(886 404,180)
- Régularisation des sommes non distribuables	303,640	(652,995)	(15 500,350)	(39 271,664)
- Régularisation des sommes distribuables	(137,000)	(2 545,801)	(8 056,630)	(13 077,290)
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>(251 111,028)</b>	<b>(204 707,445)</b>	<b>820 346,124</b>	<b>796 793,366</b>
<b>ACTIF NET</b>				
En début de période	12 980 007,664	12 933 604,081	12 113 257,957	12 136 810,715
En fin de période	12 728 896,636	12 728 896,636	12 933 604,081	12 933 604,081
<b>NOMBRE D' ACTIONS</b>				
En début de période	48 537	47 279	47 028	47 157
En fin de période	48 517	48 517	47 279	47 279
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	262,360	262,360	273,559	273,559
<b>TAUX DE RENDEMENT</b>	(1,89%)	(1,68%)	6,21%	8,72%

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 31 DECEMBRE 2015

### **NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE**

SICAV CROISSANCE est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 5 Juin 2000 à l'initiative de la Banque de Tunisie « BT » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 29 Septembre 1994.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV CROISSANCE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la SICAV CROISSANCE est confiée à la société de Bourse de Tunisie « SBT », le dépositaire étant la Banque de Tunisie.

### **NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2015, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

### **NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### **3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

### **3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées**

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 31 Décembre 2015 ou à la date antérieure la plus récente.

### **3.3- Evaluation des autres placements**

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

### **3.4- Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

#### Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2015 à D : 8.857.525,292 et se détaille ainsi :

désignation du titre	Nombre du titre	coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2015	Actif Net
<b>Actions &amp; droits rattachés</b>		<b>4 285 734,448</b>	<b>7 951 028,842</b>	<b>62,46%</b>
<b>Actions</b>		<b>4 285 169,966</b>	<b>7 950 335,642</b>	<b>62,46%</b>
Actions BIAT	15 772	400 748,467	1 170 645,156	9,20%
Actions Placements de Tunisie	23 274	446 592,427	1 000 782,000	7,86%
Actions UIB	64 516	697 030,864	1 013 933,456	7,97%
Actions Monoprix	57 600	355 380,146	806 688,000	6,34%
Actions BH	19 000	138 256,062	230 850,000	1,81%
Actions ATTIJARI BANK	46 875	430 746,154	1 126 375,975	8,85%
Actions Amen Bank	22 500	197 414,688	525 825,000	4,13%
Actions AIR Liquide	4 160	457 893,237	621 624,640	4,88%
Actions BTE	1 555	29 671,220	27 400,655	0,22%
Actions CIL	19 484	72 597,890	285 323,696	2,24%
Actions SPIDIT SICAF	6 678	37 791,980	90 934,326	0,71%
Actions ATB	3 752	27 710,250	15 747,144	0,12%
Actions UBCI	989	38 894,871	25 674,440	0,20%
Actions Ennakl automobiles	8 258	88 360,600	96 519,504	0,76%
Actions Carthage cement	100 000	307 740,820	133 300,000	1,05%
Actions One Tech	3 715	24 147,500	25 967,850	0,20%
Actions S.F.B.T	28 584	401 417,380	638 852,400	5,02%
Actions ARTES	18 900	132 775,410	113 891,400	0,89%
<b>Droits</b>		<b>465,282</b>	<b>594,000</b>	<b>0,00%</b>
Actions BT CP 138	260	231,114	234,000	0,00%
Actions BT CP 141	220	139,668	198,000	0,00%
Actions BT CP 123	70	67,500	126,000	0,00%
Actions BT CP 132	40	27,000	36,000	0,00%
<b>Actions Rompus</b>		<b>99,200</b>	<b>99,200</b>	<b>0,00%</b>
Actions BT rompu	5	99,200	99,200	0,00%
<b>Actions SICAV</b>		<b>620 645,776</b>	<b>625 632,450</b>	<b>4,92%</b>
SICAV RENDEMENT	6 096	620 645,776	625 632,450	4,92%
<b>Obligations des sociétés</b>		<b>272 000,000</b>	<b>280 864,000</b>	<b>2,21%</b>
ATB 2007/1 TMM+2%	4 000	272 000,000	280 864,000	2,21%
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>5 178 380,224</b>	<b>8 857 525,292</b>	<b>69,59%</b>
<b>Pourcentage par rapport au total des actifs</b>				<b>69,49%</b>



## Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2015 à D : 3.888.356,554 se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	Tenu chez la BT sous le n°	% actif net
<b>COMPTES A TERME</b>	<b>1 884 000,000</b>	<b>1 888 643,881</b>		<b>14,84%</b>
Compte à terme au 01/01/2016 ( au taux de 4,270 %)	19 000,000	19 161,815	N° 082032	0,15%
Compte à terme au 01/01/2016 ( au taux de 4,270 %)	219 000,000	220 865,136	N° 082101	1,74%
Compte à terme au 01/01/2016 ( au taux de 4,270 %)	86 000,000	86 732,428	N° 082088	0,68%
Compte à terme au 03/01/2016 ( au taux de 4,270 %)	57 000,000	57 474,777	N° 081877	0,45%
Compte à terme au 04/01/2016 ( au taux de 4,270 %)	26 000,000	26 214,132	N° 081967	0,21%
Compte à terme au 05/01/2016 ( au taux de 4,270 %)	55 000,000	55 447,824	N° 081805	0,44%
Compte à terme au 05/01/2016 ( au taux de 4,270 %)	58 000,000	58 472,250	N° 081808	0,46%
Compte à terme au 15/03/2016 ( au taux de 3,800 %)	15 000,000	15 024,657	N° 081965	0,12%
Compte à terme au 15/03/2016 ( au taux de 3,800 %)	54 000,000	54 071,961	N° 081787	0,42%
Compte à terme au 27/03/2016 ( au taux de 3,800 %)	121 000,000	121 040,311	N° 081944	0,95%
Compte à terme au 28/03/2016 ( au taux de 3,800 %)	73 000,000	73 018,240	N° 081873	0,57%
Compte à terme au 29/03/2016 ( au taux de 3,800 %)	256 000,000	256 042,643	N° 081981	2,01%
Compte à terme au 29/03/2016 ( au taux de 3,800 %)	117 000,000	117 019,489	N° 081966	0,92%
Compte à terme au 29/03/2016 ( au taux de 3,800 %)	97 000,000	97 016,158	N° 081969	0,76%
Compte à terme au 30/03/2016 ( au taux de 3,800 %)	5 000,000	5 000,416	N° 082132	0,04%
Compte à terme au 30/03/2016 ( au taux de 3,800 %)	155 000,000	155 012,910	N° 082110	1,22%
Compte à terme au 30/03/2016 ( au taux de 3,800 %)	76 000,000	76 006,330	N° 082072	0,60%
Compte à terme au 30/03/2016 ( au taux de 3,800 %)	269 000,000	269 022,404	N° 081962	2,11%
Compte à terme au 31/03/2016 ( au taux de 3,800 %)	126 000,000	126 000,000	N° 082142	0,99%
<b>CERTIFICATS DE DEPOTS</b>	<b>1 998 313,564</b>	<b>1 999 712,673</b>		<b>15,71%</b>
Certificat de dépôt au 01/01/2016 ( au taux de 3,800 %)	999 156,118	999 917,725	Banque de Tunisie	7,86%
Certificat de dépôt au 02/01/2016 ( au taux de 3,800 %)	499 579,223	499 917,716	Banque de Tunisie (a)	3,93%
Certificat de dépôt au 03/01/2016 ( au taux de 3,800 %)	499 578,223	499 877,232	Banque de Tunisie (b)	3,93%
<b>TOTAL</b>	<b>3 882 313,564</b>	<b>3 888 356,554</b>		<b>30,55%</b>
<b>Pourcentage par rapport au total des actifs</b>		<b>30,51%</b>		

(a) Titre émis par la Banque de Tunisie et garanti par l'AMEN BANK

(b) Titre émis par la Banque de Tunisie et garanti par l'UBCI

**Note 6 : Créances d'exploitation**

Ce poste totalise au 31 Décembre 2015 un montant de D : 0,020 contre D : 31.052,656 à la même date de l'exercice 2014, et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Cessions titres à encaisser	-	31 052,636
Intérêts sur comptes à terme à encaisser	-	-
Dividendes à encaisser	0,020	0,020
<b>TOTAL</b>	<u><b>0,020</b></u>	<u><b>31 052,656</b></u>

**Note 7 : Autres créditeurs divers**

Ce poste totalise au 31 Décembre 2015 un montant de D : 17.554,375 contre D : 13.213,866 à la même date de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Redevance CMF	1 068,228	1 082,163
État, retenue à la source	3 419,287	3 383,693
Commissaire aux comptes	12 666,860	8 748,010
Rémunération PDG	400,000	-
<b>TOTAL</b>	<u><b>17 554,375</b></u>	<u><b>13 213,866</b></u>

## Note 8 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du premier Janvier au 31 Décembre 2015 se détaillent ainsi:

### Capital au 31-12-2014

Montant	12 621 739,684
Nombre de titres	47 279
Nombre d'actionnaires	18

### Souscriptions réalisées

Montant	432 214,716
Nombre de titres émis	1 619
Nombre d'actionnaires nouveaux	4

### Rachats effectués

Montant	(101 713,284)
Nombre de titres rachetés	(381)
Nombre d'actionnaires sortants	(5)

### Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(625 476,884)
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	61 103,671
Frais de négociation de titres	(832,258)
Régularisation des sommes non distribuables	9 021,163

### Capital au 31-12-2015

Montant	12 396 056,808
Nombre de titres	48 517
Nombre d'actionnaires	17

**Note 9: Revenus du portefeuille titres**

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 3.644,000 pour la période allant du 01/10/2015 au 31/12/2015, contre D : 4.002,000 pour la période allant du 01/10/2014 au 31/12/2014, et se détaillent comme suit :

	du 01/10 au 31/12/2015	du 01/01 au 31/12/2015	du 01/10 au 31/12/2014	du 01/01 au 31/12/2014
<b><u>Dividendes</u></b>				
- des actions	-	296 404,675	-	280 875,249
-des titres OPCVM	-	23 579,208	-	26 731,957
<b><u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u></b>				
- intérêts	3 644,000	15 214,400	4 002,000	16 228,000
<b>TOTAL</b>	<b>3 644,000</b>	<b>335 198,283</b>	<b>4 002,000</b>	<b>323 835,206</b>

**Note 10 : Revenus des placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10/2015 au 31/12/2015 à D : 31.859,364 contre D : 29.593,655 pour la même période de l'exercice 2014, et se détaille ainsi :

	du 01/10 au 31/12/2015	du 01/01 au 31/12/2015	du 01/10 au 31/12/2014	du 01/01 au 31/12/2014
Intérêts sur comptes à terme	15 041,221	55 758,460	18 083,143	49 068,041
Intérêts sur certificats de dépôt	16 818,143	69 091,902	11 510,512	50 444,298
<b>TOTAL</b>	<b>31 859,364</b>	<b>124 850,362</b>	<b>29 593,655</b>	<b>99 512,339</b>

**Note 11 : Charges de gestion des placements**

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/10/2015 au 31/12/2015 à D : 22.395,246 contre D : 22.157,955 pour la même période de l'exercice 2014, et se détaillent ainsi :

	<b>du 01/10 au 31/12/2015</b>	<b>du 01/01 au 31/12/2015</b>	<b>du 01/10 au 31/12/2014</b>	<b>du 01/01 au 31/12/2014</b>
Commission de gestion	19 195,927	79 113,734	18 992,532	74 364,358
Rémunération du dépositaire	3 199,319	13 185,620	3 165,423	12 394,052
<b>TOTAL</b>	<b>22 395,246</b>	<b>92 299,354</b>	<b>22 157,955</b>	<b>86 758,410</b>

**Note 12 : Autres charges**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10/2015 au 31/12/2015 à D : 8.628,740 contre D : 6.644,975 pour la même période de l'exercice 2014 et se détaille ainsi :

	<b>du 01/10 au 31/12/2015</b>	<b>du 01/01 au 31/12/2015</b>	<b>du 01/10 au 31/12/2014</b>	<b>du 01/01 au 31/12/2014</b>
Redevance CMF	3 199,319	13 185,620	3 165,658	12 394,287
Honoraires commissaire aux comptes	4 140,000	15 625,000	2 090,000	6 185,000
Rémunération du PDG	1 200,005	4 800,000	1 202,577	4 802,574
TCL	89,416	989,887	186,740	1 098,542
Autres	-	0,500	-	40,800
<b>TOTAL</b>	<b>8 628,740</b>	<b>34 601,007</b>	<b>6 644,975</b>	<b>24 521,203</b>

**Note 13 : Rémunération du gestionnaire et du dépositaire**

La gestion de la SICAV CROISSANCE est confiée à la Société de Bourse de Tunisie " SBT".

Celle - ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société.

En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,6% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La Banque de Tunisie "BT", assure les fonctions de dépositaire des titres et de fonds, moyennant une rémunération de 0,1% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.